



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 janvier 2022

DERNIERS JOURS POUR S'INSCRIRE AUX CONCOURS DE GREFFIER : CANDIDATEZ JUSQU'AU 10 JANVIER

lajusticerecrute.fr/metiers/greffier

Plus que quelques jours pour candidater : 675 postes de greffiers sont à pourvoir. Les inscriptions aux concours sont ouvertes jusqu'au 10 janvier 2022.

LE MÉTIER DE GREFFIER : GARANTIR LE BON FONCTIONNEMENT DU SERVICE PUBLIC DE LA JUSTICE

Technicien de la procédure, le greffier accompagne au quotidien les magistrats dans les actes de leur juridiction et authentifie les actes juridictionnels : enregistrement des affaires, information des différentes parties à un procès du calendrier de celui-ci, préparation des dossiers pour les magistrats, prise de notes du déroulement des débats, rédaction des procès-verbaux, mise en forme des décisions.

Dans le cadre d'un service d'accueil et d'informations générales du public, le greffier est chargé de renseigner, d'orienter et d'accompagner les usagers dans l'accomplissement des formalités ou procédures judiciaires.

Maillon essentiel du fonctionnement de la Justice, tout acte accompli en son absence peut être frappé de nullité.

Ce métier offre une rémunération évolutive ainsi qu'une grande diversité de missions, en collaboration avec l'ensemble des services de la Justice, une formation tout au long de la carrière et d'importantes perspectives d'évolution (chef de service, greffier principal, directeur des services de greffe, magistrat).

DEUX CONCOURS AURONT LIEU SIMULTANÉMENT

Les inscriptions aux concours externe et interne seront ouvertes du 12 novembre 2021 au 10 janvier 2022. Les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront les mardi 15 et mercredi 16 mars 2022 et seront suivies, pour les candidats déclarés admissibles, d'une épreuve orale d'admission qui se tiendra à partir du 30 mai 2022. Les résultats d'admission seront connus à compter du 4 juillet 2022.

Le concours externe s'adresse aux titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau III (Bac +2 minimum) ou d'une qualification reconnue équivalente à l'un de ces titres ou diplômes. Les agents déjà en poste dans une administration et justifiant de 4 années au moins de services publics pourront quant à eux concourir en interne.

UNE FORMATION RÉMUNÉRÉE

Les lauréats des concours externe et interne intégreront ensuite l'École nationale des greffes de Dijon, laquelle dispense une formation de 18 mois, rémunérée, alternant cours théoriques et stages pratiques

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux
Tél : 01 44 77 63 15

secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse

en juridictions. A l'issue de la formation et selon le rang de classement, les greffiers stagiaires sont appelés à choisir leur poste, à partir d'une liste nationale établie par l'administration. Seuls les lauréats remplissant toutes les conditions d'accès aux concours pourront être nommés.

Conditions d'accès aux concours, dont les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 janvier 2022 :

Concours externe

- Être de nationalité française,
- Être titulaire d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau III (Bac + 2 minimum) ou d'une qualification reconnue équivalente à l'un de ces titres ou diplômes (sauf pour les parents d'au moins 3 enfants, qui en sont dispensés),
- Justifier au plus tard, à la date d'établissement de la liste classant par ordre de mérite les candidats déclarés aptes par le jury, soit au 1er juillet 2022, du titre ou diplôme classé au moins au niveau III.

Concours interne

- Être de nationalité française,
- Être à la date du début des épreuves écrites, soit au mardi 15 mars 2022, ou à la date d'établissement de la liste classant par ordre de mérite les candidats déclarés aptes par le jury, soit au 1er juillet 2022, en activité, en détachement, en congé parental, en cours d'accomplissement du service militaire,
- Justifier au plus tard, à la date d'établissement de la liste classant par ordre de mérite les candidats déclarés aptes par le jury, soit au 1er juillet 2022, de 4 années au moins de services publics.

Informations et inscriptions

lajusticerecrite.fr/metiers/greffier